AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 1er décembre 2026, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur deux demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 3030-3034-3038, rue Cousineau et a pour objet d'autoriser la construction d'une habitation bifamiliale isolée dont la largeur de la voie véhiculaire ne respecte pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 6705, chemin de la Côte-de-Liesse et a pour objet d'autoriser la construction d'un bâtiment industriel dont la bande de verdure ne respecte pas toutes les normes applicables.

Fait à Montréal, le 13 novembre 2026

Julia Levitin
Secrétaire du conseil d'arrondissement